

Bordereau attestant l'exactitude des informations - REIMS - 5103 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 23/07/2024 - 6077 - 1991 B 00584 - 383 732 971 - A.D.V.

Comptes annuels

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



A.D.V.

La Maladrie
51150 BISSEUIL
Tél. 03 26 52 33 44
Fax. 03 26 58 94 00
APE : 0121Z -
Siret : 38373297100023

mazars

MAZARS

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'ordre des experts comptables
37 Rue René Cassin

51430 Bezannes

Tél : 03.26.79.75.00

Fax : 03.26.79.74.74

Courriel : reims@mazars.fr

Web : www.mazars.fr

Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 594 650	81 921	3 512 728	3 517 204
Constructions	311 876	141 063	170 813	183 455
Installations techniques, matériel et outillage industriels	469 940	469 312	629	1 921
Autres immobilisations corporelles	135 966	127 232	8 734	10 264
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	5		5	5
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	22 088		22 088	22 088
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 534 524	819 528	3 714 996	3 734 936
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	55 151		55 151	56 019
Produits intermédiaires et finis	1 141 054		1 141 054	1 057 781
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 351		2 351	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	724 677		724 677	846 609
Autres créances	37 928		37 928	16 429
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	487 547		487 547	303 839
Charges constatées d'avance (3)	865		865	978
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 449 574		2 449 574	2 281 655
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 984 098	819 528	6 164 570	6 016 591
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	196 348	196 348
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	105 452	105 452
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	19 635	19 635
Réserves statutaires ou contractuelles	3 917 946	3 651 902
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	316 656	368 844
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 556 037	4 342 181
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 335 607	1 417 681
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 426	75 471
Dettes fiscales et sociales	98 780	180 907
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)	720	350
TOTAL DETTES	1 608 533	1 674 410
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 164 570	6 016 591
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 188 953	1 230 769
(1) Dont à moins d'un an (a)	419 581	443 641
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : A.D.V.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 164 570 Euro et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 316 656 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels au 31/12/2023 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, et à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels, et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Constructions : 10 à 50 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus de la valorisation des stocks.

Les travaux encours ou avances aux cultures sont valorisés par application :

- de la méthode des coûts de production réels (R1 et R2) comprenant les consommations, les charges indirectes de production, les avantages des biens concourant à la production.
- ou de la méthode d'évaluation mixte avec deux variantes (M1 et M2), reposant sur l'évaluation forfaitaire de certains frais.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou de la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 594 650			3 594 650
- Constructions sur sol propre	311 876			311 876
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	469 940			469 940
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 310			17 310
- Matériel de transport	109 103	5 333		114 436
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 220			4 220
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 507 100	5 333		4 512 432
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	5			5
- Autres titres immobilisés	22 088			22 088
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	22 092			22 092
ACTIF IMMOBILISE	4 529 192	5 333		4 534 524

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 333		5 333
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		5 333		5 333
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	77 446	4 476		81 921
- Constructions sur sol propre	128 422	12 642		141 063
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	468 019	1 292		469 312
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 411	330		16 741
- Matériel de transport	99 738	6 533		106 271
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 220			4 220
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	794 256	25 273		819 528
ACTIF IMMOBILISE	794 256	25 273		819 528

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 763 470 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :	763 470	763 470	
Créances Clients et Comptes rattachés	724 677	724 677	
Autres	37 928	37 928	
Charges constatées d'avance	865	865	
Total	763 470	763 470	

Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - RRR A OBTENIR	461
BANQUE - INTERETS COURUS A RECEVOIR	1 350
Total	1 811

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 196 348,00 Euro décomposé en 514 titres d'une valeur nominale de 382,00 Euro.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	514	382,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	514	382,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/05/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	368 844
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	368 844
Affectations aux réserves	266 044
Distributions	102 800
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	368 844

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2023
Capital	196 348				196 348
Primes d'émission	105 452				105 452
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	19 635				19 635
Réserves générales	3 651 902	266 044			3 917 946
Réserves réglementées					
Report à Nouveau					
Résultat de l'exercice	368 844	-368 844	316 656		316 656
Dividendes		102 800			
Subvention d'investissement					
Provisions réglementées					
Total Capitaux Propres	4 342 181		316 656		4 556 037

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 608 533 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	1 335 607	146 655	559 069	629 884
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	173 426	173 426		
Dettes fiscales et sociales	98 780	98 780		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	720	720		
Total	1 608 533	419 581	559 069	629 884
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	33 977			
(**) Dont envers Groupe et associés	9 272			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	107 468
ASSOCIES - INTERETS COURUS	1 303
DETTE PROVIS. PR CONGES A PAYER	12 873
CHARGES SOCIALES S/CONGES A PAYER	4 483
ETAT - AUTRES CHARGES A PAYER	2 434
Total	128 561

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	865		
Total	865		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2023
Ventes de raisins	931 650
Ventes de bouteilles	
Prestations de services	67 206
TOTAL	998 856

Charges et produits d'exploitation et financiers

Parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées sont réalisées dans les conditions normales du marché et n'appellent donc pas d'informations particulières.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Les charges exceptionnelles de l'exercice sont liées à l'indexation de la rente viagère sur l'achat des vignes.

A.D.V.

Société par actions simplifiée au capital de 196 348 euros
Siège social : La Maladrie - 51150 BISSEUIL
383 732 971 RCS REIMS

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 JUIN 2024**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 316 655,72 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	316 655,72 euros
A titre de dividendes	102 800,00 euros
Soit 200,00 euros par action	
Le solde	213 855,72 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 4 131 801,81 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 4 000,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 98 800,00 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2020 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

51 400,00 euros, soit 100,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 2 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 49 400,00 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 :

102 800,00 euros, soit 200,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 4 000,00 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 98 800,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 19 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Alain DEMILLY

Représentant de la société LE CHENE

Présidente

